BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 2898

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

419 451 935 RCS Paris.
EQUIPAGES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 110000.00 EUR.
Adresse : 231, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.
Précédent propriétaire : 353 981 376 RCS Versailles. **B2M.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : EQUIPAGES Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 231 rue Saint-Honoré 75001 Paris Capital : 110000.00 EUR Numéro unique d'identification : 419451935 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : B2M Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : Parkile 11, 166 avenue Joseph Kessel 78960 Voisins-Le-Bretonneux Capital : 600000.00 EUR Numéro unique d'identification : 353981376 Lieu d'immatriculation : Versailles. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 1328156.00 EUR - passif de 500005.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II DU Code de commerce et dès lors que la Holding, société mère de la société Absorbante et de la société Absorbée détient et détiendra, au jour du dépôt au greffe du Tribunal de commerce du traité de Fusion, la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société Absorbée et de la société Absorbante, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la société Absorbante. Il n'y aura donc pas lieu à émission d'actions de la société absorbante contre les actions de la société Absorbée, ni à augmentation du capital de la société Absorbante. En conséquence, il n'y a pas lieu à déterminer un rapport d'échange et aucun prime ne résulte de la fusion Prime de fusion : néant . Date du projet commun de fusion : 19.03.2021. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société EQUIPAGES : 29.03.2021 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société B2M : 26.03.2021 (au greffe du tribunal de commerce de Versailles)..